

AIDE MÉDICALE À MOURIR - (AMM)

Vie autonome Canada est synonyme de choix, d'autonomie et de bonne vie en communauté. Comme beaucoup d'entre vous le savent, le gouvernement fédéral débat actuellement du projet de loi C7 sur l'aide médicale à mourir (AMM). Ce projet de loi a été créé pour donner aux gens le choix de mettre fin à leur vie au moment de leur choix SI la mort est imminente. C'est le cas pour tous les Canadiens, SAUF les personnes handicapées. Les récentes modifications apportées à la législation permettront aux personnes handicapées de mourir au moment de leur choix, même si la mort n'est PAS imminente. Ce changement fait frissonner la communauté des personnes handicapées et de nombreux défenseurs des droits des personnes handicapées élèvent la voix et implorent le gouvernement d'écouter les expériences vécues par les personnes handicapées qui demandent Pourquoi nous ? Pourquoi la vie des personnes handicapées a-t-elle moins de valeur ? Pourquoi le point de vue capacitare est-il si fortement ancré que tant de gens croient que vivre la vie d'une personne handicapée ne vaut pas la peine d'être vécu. Dans de nombreux cas, les personnes handicapées choisissent l'AMM parce qu'elles ne bénéficient pas d'un logement accessible et abordable, de soins auxiliaires et d'autres aides liées au handicap pour vivre pleinement leur vie en communauté avec leur famille et leurs amis.

Vie autonome Canada se joint à ses partenaires de la communauté des personnes handicapées pour condamner ce changement et exhorter le gouvernement à écouter les expériences vécues par les personnes handicapées.

Il existe une page Facebook intitulée « Why Us? » Valeur du projet. Vous pouvez ajouter votre voix pour poser la question Pourquoi nous ? De nombreuses personnes prennent des photos d'elles-mêmes ou de leurs proches et les publient avec l'hashtag, #Why Us ?

<https://www.facebook.com/whyuscanada/>